

tance, qu'il n'a été fait autrefois sans elle pendant de longues années. La présence seule du prêtre au milieu de ces nouvelles paroisses qui, chaque année, prennent rang parmi nos anciens établissements, explique la rapidité avec laquelle elles se multiplient et se développent. Là sans doute, le jeune prêtre qui commence ainsi son apostolat, doit s'attendre à supporter, avec ses courageux paroissiens, bien des misères et des incommodités; mais aussi la pensée qu'il contribue non-seulement à assurer le salut des âmes qui lui sont confiées, mais encore à poser les fondements de la prospérité publique et la nationalité canadienne, est bien propre à le faire se montrer, lui aussi, plein de courage et de constance au milieu de ces hardis colons, dont il est à la fois la lumière, le pasteur et l'exemple.

Le gouvernement provincial a contribué aux frais des chemins qui ont facilité l'ouverture des townships de Buckland, d'Aylmer, de Mailloux, de Montminy et le reste. Il peut voir aujourd'hui là, comme dans les autres parties de la province récemment ouvertes à la colonisation, combien les sommes allouées à l'ouverture des chemins sont fertiles en heureux résultats; et combien, par conséquent, il est fâcheux, au moment où nous écrivons, d'apprendre que l'état des finances soit tel, dit-on, qu'au lieu de voir augmenter le chiffre des allouances faites pour un but si vital, il soit au contraire diminué d'une manière déplorable, tandis que notre liste des subsides brille de tant d'autres sommes plus importantes affectées à des objets autrement peu dignes de cette préférence. Nos hommes d'Etat, si nous en avons jamais de tels, qui comprendront une bonne fois que l'état prospère de nos finances dépend avant tout des produits agricoles de notre sol immense et fertile, auront la gloire, que tant d'autres cherchent ailleurs, d'être les véritables amis de leur pays. Et l'on a peine à comprendre, depuis que l'esprit de parti se dispute si chaudement le pouvoir, comment il se fait que le plus habile d'entre nos malheureux partis ne s'appuie point spécialement sur la cause agricole, en si grande faveur aujourd'hui auprès du peuple. Alors il y aurait raison de dire, une fois de plus: "A quelque chose malheur est bon." Car, on commence ici à le savoir même par expérience, point de malheur pire pour un peuple que l'esprit de parti.

* * *

Cet excellent article que nous empruntons du Courrier du Canada nous porterait à croire que le gouvernement veut retran-

cher sur les octrois faits à la colonisation de nos terres incultes, tandis qu'au contraire il est essentiellement favorable au développement de notre population indigène, en lui ouvrant le vaste champ de nos forêts vierges. Un octroi plus élevé, à cette époque avancée de l'année, eût été nécessairement employé à perte, et c'est là la seule raison de la diminution accidentelle de l'octroi de 1863. Mais arrive la session de 1864 et le public pourra juger alors de la sincérité des intentions du gouvernement actuel, que nous n'hésitons pas à le dire, est plus favorable à la colonisation que tous les gouvernements antérieurs.

ENVIRONS DU LAC POHENEGAMOUK.

M. le Rédacteur,

L'encouragement que vous donnez à tout ce qui peut servir la colonisation m'engage à vous demander, avec confiance, quelque espace dans vos estimables colonnes, pour donner publicité à une découverte d'excellentes terres dans les comtés de Kamouraska et Témiscouata.

Le révérend M. Talbot, curé de St. Antonin, accompagné d'un parti de jeunes gens, s'est dirigé dernièrement par la rivière St. François jusqu'au lac Pohénégamouk, dans la profondeur du comté de Kamouraska. Encouragé par la beauté des terres qui s'étendent sur les bords de ce lac le parti a continué ses explorations pendant toute une semaine: il a visité les townships Pohénégamouk, Escourt où serpente la rivière Bleue et les rives d'un second lac, nommé le Beau lac. Toutes ces terres sont remarquables, disent les explorateurs, par la richesse du sol, l'absence des roches, et la magnifique pousse des arbres. Selon le rapport de M. Talbot, il y aurait là de l'espace pour une quinzaine de paroisses.

Voici ce que disait M. Roy, conducteur en 1856 du chemin de St. Alexandre au lac de Pohénégamouk: "C'est dans les environs du lac Pohénégamouk que se trouvent les meilleures terres. L'étendue en est considérable. Elles se prolongent de l'Est à l'Ouest sur une largeur d'environ six milles. Cette partie du comté de Kamouraska est encore riche en bois de commerce." Une fois le chemin ouvert jusqu'au lac Pohénégamouk, il sera la voie par laquelle se transporteront les foins et les avoines qui se consomment en si grande quantité dans les chantiers."

Cette exploration, conduite par un homme éclairé et libre de tout intérêt de spéculation, a produit une vive sensation dans plusieurs paroisses des comtés de Kamouraska et Témiscouata. Des pétitions à l'exécutif sont déjà signées à St. André, à Ste. Hélène, à St. Alexandre, à Notre-Dame du Portage, à la Rivière du Loup, à Cacouna, à St. Modeste et à St. Arsène pour obtenir l'achèvement des chemins, par St. Alexandre et St.